

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOCTRINE

Réforme des sociétés des professions libérales réglementées → PAGE 58

Dorothee GALLOIS-COCHET

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Pacte d'associés et prohibition des pactes sur succession future → PAGE 10

Estelle NAUDIN

Rémunération du PDG : la compétence du conseil d'administration
est bien exclusive → PAGE 12

Arnaud REYGROBELLET

DROIT COMMUN

L'injonction de procéder au dépôt des pièces et actes
ne se prescrit pas... ou presque → PAGE 5

Jean-Baptiste BARBIÈRI

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

A participé à ce numéro : Sabine DUBOST

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 656 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuiltable numérique France 2023 : 484,98 € TTC -

Abonnement étranger 2023 : 522,50 €

Abonnement feuiltable numérique France : 286,14 € TTC - Abonnement étranger : 280,25 €

Prix au numéro France : 59,09 € TTC - Prix au numéro étranger : 57,20 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS201x5 • **L'injonction de procéder au dépôt des pièces et actes ne se prescrit pas... ou presque** 5
Jean-Baptiste BARBIÈRI – Cass. com., 25 janv. 2023, n° 21-17592, F–B
- BJS201x2 • **Abus de biens sociaux : quelle prescription en cas de dissimulation ?** 7
Renaud SALOMON – Cass. crim., 18 janv. 2023, n° 22-82465, F–D

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS201x6 • **Pacte d'associés et prohibition des pactes sur succession future** 10
Estelle NAUDIN – Cass. 1^{re} civ., 25 janv. 2023, n° 19-25478, FS–B
- BJS201w4 • **Rémunération du PDG : la compétence du conseil d'administration est bien exclusive** 12
Arnaud REYGRABELLET – Cass. com., 4 janv. 2023, n° 20-17658, F–D
- BJS201y8 • **L'indivisibilité de l'augmentation et de la réduction de capital réalisant un coup d'accordéon** 16
François-Xavier LUCAS – Cass. com., 4 janv. 2023, nos 21-10609 et 21-12515, F–B
- BJS201x8 • **La responsabilité du cédant d'actions pour réticence dolosive et faute de gestion** 17
Thibaut MASSART – Cass. com., 25 janv. 2023, n° 21-20021, F–D
- BJS201w9 • **Conventions réglementées, nullité du bail et intérêt indirect du dirigeant de la société preneuse** 20
Bastien BRIGNON – Cass. 3^e civ., 30 nov. 2022, n° 21-20910, F–D
- BJS201x1 • **Refus d'agrément : portée de l'acceptation de l'offre de rachat d'actions** 23
Gauthier LE NOACH – Cass. com., 4 janv. 2023, n° 21-10035, F–D

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS201w5 • **Société civile : comment éviter la dissolution pour mésentente ?** 26
Thibault de RAVEL D'ESCLAPON – Cass. 1^{re} civ., 18 janv. 2023, n° 19-24671, F–B
- BJS201w8 • **Mise en jeu de la responsabilité personnelle des associés en cas de révocation sans juste motif** 28
Jean-Christophe PAGNUCCO – CA Angers, ch. A com., 17 janv. 2023, n° 19/02320

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS201u2 • **Commissaire aux comptes suppléant : originalités d'une action en relèvement** 31
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 4 janv. 2023, n° 21-14547, F–D
- BJS201w7 • **Incidence disciplinaire de la refonte des dispositions gouvernant le contrôle légal** 33
Jean-François BARBIÈRI – H3C, 9 févr. 2023, n° FR-2022 07 S

FUSIONS ACQUISITIONS

- BJS201w6 • **Fusion et qualité à agir de l'absorbante** 36
Bruno DONDERO – Cass. com., 30 nov. 2022, n° 20-19184, F-B
- BJS201w3 • **Être et/ou ne pas être, telle est la fusion** 37
Bruno DONDERO – CA Aix-en-Provence, 1-1, 10 janv. 2023, n° 22/09093
- BJS201x9 • **Date d'effet de la fusion et opposabilité : effet procédural de la distinction** 39
Bruno DONDERO – CA Montpellier, 4^e ch. civ., 26 janv. 2023, n° 20/01507

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS201x0 • **Échec d'une saisie-attribution d'un boni de liquidation issu d'une clôture pour extinction du passif** 42
Laurence FIN-LANGER – Cass. com., 18 janv. 2023, n° 21-18492, F-B
- BJS201y7 • **Recevabilité de la tierce-opposition d'un actionnaire au jugement d'arrêté du plan de redressement** 44
François-Xavier LUCAS – Cass. com., 8 févr. 2023, n° 21-14189, F-B
- BJS201x4 • **Pas de délai de distance pour déclarer une créance résultant de la résiliation d'un contrat en cours** 46
David ROBINE – Cass. com., 18 janv. 2023, n° 21-15514, F-B
- BJS201v3 • **TUP et arrêt de l'exécution provisoire d'un jugement ouvrant une liquidation judiciaire** 48
Nadège JULLIAN – CA Paris, 5-8, 10 janv. 2023, n° 22/20437

CHRONIQUE

- BJS201z1 • **Droit fiscal** 51
sous la direction de Régis VABRES

DOCTRINE

- BJS201z0 • **Réforme des sociétés des professions libérales réglementées** 58
Dorothée GALLOIS-COCHET